



## **Fonctionnaire !**

**Le combat contre la destruction  
du service public est engagé !**

C'est reparti, les libéraux assoiffés de pognon, lorgnant sur nos missions depuis des années, repassent à l'attaque !

Aidés en cela par des médias asservis et vendus qui viennent jusque dans notre salon nous insulter !

La fonction publique serait un vestige obsolète de l'après-guerre ! Nous coûtions trop cher, nous sommes fainéants, et le statut dans lequel « nous sommes enfermés » serait l'obstacle à abattre pour moderniser la fonction publique, autrement dit pour détruire les missions de service public. Ce que le gouvernement et les médias du « président » ne vous disent pas ce qui découlerait de la suppression de la fonction publique statutaire : l'augmentation de vos impôts, des licenciements et suppressions de postes massif, une inégalité d'accès face aux services, voire la disparition totale d'une grande partie d'entre eux et une mauvaise qualité des services aux citoyens !

Lorsque des pans entiers de nos services seront effectués par des contractuels, la mission de service public sera aisément confiée au secteur privé dont le premier intérêt est de réaliser des profits destinés à remplir les poches d'actionnaires et non pas à servir les citoyens !

Les financiers des institutions internationales, au nom desquelles agit Macron, n'ont qu'un seul mot à la bouche : « rentabilité ». Ils se contrefichent de la qualité du service rendu à l'ensemble de la population ! Mais les services publics ne sont pas un commerce ; ils ne sont pas à vendre !

Même si l'appel intersyndical pour la journée du 22 mars ne le dit pas clairement, le 22 c'est aussi et surtout le statut général et les statuts particuliers qu'il faut défendre, seuls garants de services de qualité pour nos enfants, nos aînés, nos malades, pour tous, dans le respect de l'égalité des citoyens !

Tous en grève dès le 22 mars contre le démantèlement des services publics et pour :

- Le maintien du statut général de la fonction publique et des statuts particuliers.
- L'arrêt des contre réformes, des restructurations, du Programme Action Publique 2022, visant à supprimer des postes par centaines de milliers dans toute la fonction publique.
- La création de tous les postes statutaires nécessaires dans tous les services accompagnée d'un nouveau plan de titularisation des contractuels.
- Le retrait de l'accord minoritaire PPCR
- Maintien du système des retraites par répartition et des régimes particuliers.
- L'augmentation des salaires de 70 points d'indice pour tous.
- L'abrogation du jour de carence
- L'abrogation de la loi El Khomri ; le retrait des ordonnances.